

DES EXAMENS MEDICAUX EN HOSPITALISATION DE JOUR

Votre médecin vous a proposé de subir quelques examens médicaux.

Afin de pouvoir les organiser d'une manière confortable en une journée, vous serez admis dans le Centre de Jour de Médecine Interne, unité 35.

L'admission.

Rendez-vous à la date et à l'heure convenue à l'unité 35. Veuillez apporter les documents suivant :

- carte d'identité,
- carte SIS,
- les données nécessaires si vous avez une assurance complémentaire.

Si vous n'avez jamais été enregistré à l'hôpital, vous devez vous présenter d'abord à la Centrale des Admission (hall d'entrée).

Où se trouve le Centre de Jour – Unité 35?

Dans le grand hall d'entrée vous prenez l'ascenseur jusqu'au troisième étage.

Vous vous dirigez vers la droite et vous prenez la première porte à gauche (en suivant les indications "VP 35- dageenheid Interne Geneeskunde").

A l'unité un(e) infirmier(e) vous attend et passe votre planning en revue.

Puis-je manger / prendre mes médicaments?

A partir de minuit, il vous est interdit de manger ou de boire, sauf de l'eau. Si vous prenez des médicaments, emmenez-les, l'infirmière vous dit quand vous devez les prendre.

Vous avez d'abord une prise de sang et les autres examens pour lesquels vous devez rester à jeun. Dès qu'ils sont finis, vous obtenez un petit-déjeuner.

Au cas où vous souhaitez un repas chaud à midi, vous pouvez le commander à l'infirmier(e). Le prix actuel est € 8,22. Si vous préférez vous rendre à la cafétéria à l'heure de midi, vérifiez avec l'infirmière si le schéma des examens le permet.

Le déroulement du traitement.

L'infirmière veille à ce que vous êtes amené(e) au bon moment aux différents examens. Après chaque examen, vous retournez dans notre unité. Si vous souhaitez, un membre de la famille ou un(e) ami(e) y peut rester à votre côté.

A la fin du programme, vous recevez un rendez-vous pour évaluer les résultats des examens avec le médecin spécialiste. Ensuite vous quittez l'hôpital.

Que dois-je payer à quel moment?

Le jour de l'hospitalisation vous ne payez pas de frais. Vous recevez la facture chez vous ultérieurement.

Si vous avez encore des questions à poser, n'hésitez pas à contacter:

- la **Centrale des Admissions**, pour les informations pratiques, administration, assurance ...

Jours ouvrables: de 7h à 20h30 ; week-end et jours fériés: de 10h à 18h15

Tél : 02 477 77 85

- le **Centre de Jour – unité 35**, pour toutes autres questions

Jours ouvrables, de 8h00 à 16h00

Tél : 02 477 77 35

